

LA CULTURE, UN DÉNOMINATEUR COMMUN ENTRE LES ENSEIGNANTS EN ART ET LES ARTISTES

Francine Gagnon-Bourget

Professeure en didactique des arts plastiques, Université de Sherbrooke

es États généraux sur l'éducation et les rapports Rénover notre système d'éducation : Dix chantiers prioritaires (1996) et Réaffirmer ■ l'école (1997), de même que l'énoncé de politique, L'école, tout un programme (1997), soulignent l'importance de rehausser la culture des jeunes Québécois.

Dans cette optique, le protocole d'entente La Culture et l'Éducation – Deux partenaires indissociables est né de la volonté de favoriser des échanges et des collaborations entre les milieux culturel et scolaire. En 1997, ce sont Louise Beaudoin et Pauline Marois, respectivement ministre de la Culture et des Communications et ministre de l'Éducation, qui ont ratifié la première entente. Au fil des ans, les liens se sont diversifiés et de nouveaux programmes ont été créés. Actuellement, le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport poursuit cette tradition qui vise à promouvoir la culture par le biais d'expériences artistiques signifiantes et motivantes en milieu scolaire : ateliers de création, appréciation d'œuvres, visite de lieux culturels et contact avec des artistes et des écrivains.

ATELIERS ET SORTIES CULTURELLES

Parmi les programmes actuels et les ressources disponibles, on retrouve, d'une part, le programme La culture à l'école, le concours des prix Essor, le programme Soutien financier aux comités culturels scolaires, la Semaine guébécoise des arts et de la culture à l'école et le Répertoire des ressources cultureéducation. D'autre part, le Programme de formation de l'école québécoise et le document L'intégration de la

dimension culturelle à l'école précisent les orientations et les moyens pédagogiques à privilégier pour planifier des activités qui respectent les programmes d'arts en vigueur, qui en exploitent le contenu culturel et qui font intervenir des partenaires du monde de la culture.

AIDE FINANCIÈRE

Le programme La culture à l'école offre une aide financière aux écoles pour réaliser des projets en collaboration avec des personnes ou des organismes inscrits dans le Répertoire de ressources culture-éducation. Ce répertoire compte plus d'une centaine d'artistes en arts visuels, en technologies et multimédia, en danse, en musique et en théâtre, ainsi que des écrivains et différents organismes culturels. Ces ressources offrent aux élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire, des ateliers et des sorties culturelles. Les projets doivent tenir compte des orientations et des visées du Programme de formation de l'école québécoise, favoriser le développement de compétences relatives aux programmes d'art (art dramatique, arts plastiques, danse et musique) et mobiliser différents types de savoir.

LES PROJETS

Le concours des prix Essor souligne l'excellence de projets scolaires qui mettent en valeur la

culture, une ou des disciplines artistiques en association avec d'autres matières académiques et qui intègrent des partenaires culturels. À chaque année, des prix régionaux et un prix national sont décernés aux projets les plus méritants. La remise des prix se fait lors d'un gala, télédiffusé sur les ondes de Télé-Québec. Les projets gagnants et non gagnants font aussi l'objet d'une diffusion dans la revue Art et culture à l'école, maintenant en version électronique que l'on retrouve sur le site du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Ces projets et d'autres expériences artistiques décrites dans cette revue permettent aux enseignants de s'en inspirer et de les réinvestir dans leur enseignement.

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport apporte aussi un soutien financier aux commissions scolaires qui désirent se doter d'une politique culturelle, contribuer à l'essor de la culture dans l'ensemble des écoles de leur territoire, tirer parti des ressources culturelles régionales et créer des projets rassembleurs. Plusieurs commissions scolaires se sont déià dotées de comités culturels et le ministère invite celles qui ne l'ont pas encore fait, à se joindre à ce mouvement qui donne de la visibilité aux arts et à la culture.

Chaque année, la Semaine québécoise des arts et de la



Pour obtenir des informations sur les différents programmes et les mesures de soutien à l'enseignement des arts et à la culture, vous pouvez consulter le site du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et celui du ministère de la Culture et des Communications: www.mels.gouv.qc.ca et www.mcc.gouv.qc.ca

culture à l'école qui se déroule en février, devient un événement culturel unificateur qui mobilise la créativité des élèves et des enseignants et donne naissance à des productions artistiques variées. Un cahier de suggestions propose des pistes d'activités disciplinaires et interdisciplinaires inspirées d'un grand thème et de sous-thèmes qui intègrent des repères culturels et sollicitent l'imagination créatrice.

LES PROGRAMMES

Le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport et le ministère de la Culture et des Communications sont présents dans chacune des régions du Québec. Ainsi, les directions régionales des milieux scolaires et culturels travaillent, en collaboration, pour faire la promotion de la Politique culturelle du Québec (1992) et informer les personnes et les organismes concernés des programmes et des mesures ministériels en vigueur.